

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **65 (1939)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'atteindre tous les points de la tour avec des charges de 2500 kg.

En outre une charpente métallique fixe, débordant au sommet de la tour et pouvant indifféremment se placer sur l'une ou l'autre de ses faces, permet la suspension de deux types de passerelles volantes constituant des plates-formes mobiles de travail ou des supports d'échafaudage légers en bois. Le tout est agencé de façon à pouvoir modifier la position de ces passerelles avec le maximum de sécurité et sans qu'il en résulte chaque fois des montages et ancrages nouveaux et compliqués.

* * *

Les membres de nos associations techniques furent les hôtes de nos collègues de la *Section fribourgeoise* de la *Société suisse des ingénieurs et des architectes* ; après avoir assisté avec grand intérêt aux exposés de MM. Lateltin et Gicot ils purent, sur place se rendre compte, sous l'experte direction des deux conférenciers, de la complexité des problèmes posés par cette restauration et des solutions intéressantes qui y furent apportées.

Le programme de l'excursion comprenait encore le concert d'orgue traditionnel et une visite de la brasserie « Cardinal ». Les dirigeants de cette importante maison se mirent, jusque tard dans l'après-midi, à la disposition des participants, leur donnèrent du fond des immenses caves de garde au sommet des grands silos à malt en béton armé tout récemment construits, une fort intéressante leçon de choses.

La journée, comme il se doit, se termina autour d'une fondue fribourgeoise. Souhaitons que se renouvellent souvent de telles manifestations qui resserrent avec à propos les liens qui unissent nos diverses associations techniques romandes.

D. BRD.

Un nouveau groupe professionnel au sein de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Dans le but de centraliser et de favoriser les relations des architectes suisses avec leurs collègues de l'étranger, se constitue au sein de la Société suisse des ingénieurs et des architectes un *Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales*. Ce groupe fera partie, comme membre collectif, des *Réunions internationales d'architectes*. Ses statuts ont été adoptés par l'Assemblée des délégués des sections de la S. I. A., le 15 avril 1939, à Soleure.

Son programme d'activité se résume comme suit :

Liaison entre les membres par l'intermédiaire du Bulletin mensuel publié par le secrétariat général des « Réunions internationales d'architectes » (R. I. A.), à Paris.

Participation aux « Réunions » organisées directement par le Secrétariat général des R. I. A. (prochaine « Réunion » en 1940 : Pays scandinaves).

Organisation de conférences, d'expositions ; publications.

Mise sur pied d'un service de documentation et de renseignements.

Nomination de commissaires chargés de recevoir les architectes étrangers voyageant en Suisse soit individuellement soit en groupe.

C'est demain dimanche, 18 juin, à Zurich, qu'aura lieu l'assemblée constitutive de ce nouvel organisme ; en voici l'ordre du jour :

1. Présentation du programme d'activité du Groupe.
2. Constitution du Groupe.
3. Election du président, du comité et des vérificateurs des comptes.

4. Election du délégué au Comité de direction des « Réunions internationales d'architectes » et de son suppléant.

5. Fixation de la cotisation (proposition 5 fr. par année).

6. Divers.

Les architectes et ingénieurs civils de la S. I. A. ont été chaleureusement invités à s'inscrire comme membre de ce groupe par une circulaire signée du président central de la S. I. A., M. R. Neeser, du secrétaire M. P.-E. Soutter et de trois initiateurs de ce mouvement : MM. Robert Maillart, Peter Meyer, J.-P. Vouga.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Assemblée générale.

L'Assemblée générale annuelle de l'*Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne* est convoquée pour aujourd'hui 17 juin 1939, à 16 h. 15, à l'Hôtel du Château à Ouchy. L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapports et élections statutaires.
2. Examen de diverses questions touchant l'Ecole d'ingénieurs et son développement.

Cette assemblée sera suivie d'une course en bateau et d'un dîner à bord.

AVIS

Dans sa séance du 31 mai 1939, le Conseil d'administration de la Société du « Bulletin technique de la Suisse romande » a nommé rédacteur, en remplacement du très regretté M. H. Demierre, M. D. Bonnard, ingénieur, à Lausanne.

Nous prions nos correspondants de bien vouloir adresser dès aujourd'hui, leurs documents (articles, avis, service de presse et d'échange) à notre nouveau rédacteur, avenue de France 80, à Lausanne.

*Le Conseil d'administration
de la Société du Bulletin technique
de la Suisse romande.*

CARNET DES CONCOURS

Concours pour l'étude d'un projet de construction d'un hôpital régional de Sion et environs.

Jugement du jury.

Cinq projets ont été primés :

Premier prix : MM. Maurice et Pierre Braillard, architectes, Genève, Fr. 2400.—.

2^{me} prix, exæquo : M. Besson architecte, à Martigny, Fr. 2000.— ; M. Jean Hugli, architecte, à Yverdon, Fr. 2000.—.

3^{me} prix, exæquo : M. Antoine Leclerc, architecte, Genève, Fr. 1300.— ; en collaboration avec M^{lle} Leclerc et M^{lle} Oltramare ; MM. Breitenbucher, architectes, Genève, Fr. 1300.—.

Il y avait 64 projets en présence.

14 juin 1939.